

Master 1 :
 Université Paris-Diderot – Paris 7
 UFR de Mathématiques
Secrétariat Master 1
 Bâtiment Sophie Germain
 Case 7012 - 75205 Paris cedex 13

Master 2 :
 Université Paris-Diderot – Paris 7
 UFR de Mathématiques
Secrétariat Master 2 – ISIFAR
 Bâtiment Sophie Germain
 5^{ème} étage – bureau 555
 Case 7012 - 75205 Paris cedex 13

<http://www.math.univ-paris-diderot.fr/formations/masters/isifar/index>

Candidature Master 1 et 2

Ingénierie Statistique et Informatique De la Finance, de l'Assurance et du Risque ISIFAR

Notice pour une inscription ISIFAR Année universitaire 2013-2014

Université Paris Diderot - Paris 7	Université Paris Ouest Nanterre
http://www.univ-paris-diderot.fr/	http://www.u-paris10.fr

ATTENTION : LA PRESENCE AUX COURS ET TD/TP EST OBLIGATOIRE POUR SUIVRE LE MASTER FI .

Le Master ISIFAR offre 2 parcours possibles : FI (Finance et Informatique et statistique) et SR (Statistique du Risque). Pour choisir votre parcours, vous devez consulter la brochure du Master ISIFAR disponible sur les sites du Master. Si les deux parcours vous intéressent, faites deux dossiers, un pour Paris Diderot – Paris 7 et un pour Paris Ouest Nanterre.

Si vous voulez vous inscrire au parcours FI, vous devez faire une inscription à l'Université Paris Diderot – Paris 7 :

- suivez la procédure SESAME de Paris 7
- téléchargez le dossier de candidature ISIFAR
- complétez le dossier de candidature et envoyez le au secrétariat de Paris 7 Diderot

Vous devez suivre cette procédure même si vous êtes issu d'un L3 de Paris 7 et de Paris 10 ou si vous souhaitez redoubler votre Master 1 ISIFAR.

Accès en M1

Tout étudiant (université ou école) titulaire d'une licence ou équivalent (Bac + 3) avec de **solides connaissances en mathématiques** peut être candidat. **Une licence (ou équivalent) en mathématiques, mathématiques appliquées, mathématiques et informatique, mass ou économétrie est requise.** L'acceptation en M1 s'effectue après examen des dossiers par une commission d'admission.

Accès en M2

Le Master 2 "ISIFAR" est ouvert aux étudiants ayant effectué leur première année en Master 1 "ISIFAR" ou dans un autre **Master d'une thématique similaire** (recherche ou professionnel) d'une école, d'une université française ou étrangère ou d'une formation jugée équivalente. **Une maîtrise (ou équivalent) en mathématiques, mathématiques appliquées, mathématiques et informatique, mass ou économétrie est requise.** L'acceptation en M2 s'effectue après examen des dossiers par une commission d'admission.

Remarque générale

Vous êtes encouragés à envoyer votre dossier de demande d'inscription avant le 30 juin, même si vous ne disposez pas de votre relevé de notes de l'année en cours. Donnez vos notes de manière manuscrite, accompagnées d'une déclaration sur l'honneur. Vous ajouterez les éléments manquants par la suite. En cas d'acceptation de votre candidature, celle-ci est conditionnelle et ne sera effective qu'en cas d'obtention du diplôme (M1 pour les M2 et L3 pour les M1).

Dossier de candidature

Le dossier est **obligatoirement** constitué des éléments suivants à l'exclusion de tout autre:

1. le formulaire de candidature (3 pages) entièrement complété et signé, avec une photo
2. Pour Paris 7 (parcours FI) le dossier de candidature saisi sur SESAME
3. un curriculum vitæ,
4. un relevé des notes de L2 et L3 ou équivalent pour une inscription en M1
5. un relevé des notes de L3 et M1 ou équivalent pour une inscription en M2
6. Pour Paris 7 (parcours FI) 2 enveloppes timbrées au tarif en vigueur sans valeur faciale, à vos nom et adresse (ou coupons-réponse internationaux)

Procédure d'admission

La commission d'admission se réunira en juillet pour sélectionner les candidats admis à s'inscrire au Master "ISIFAR". Toutefois, cette même commission d'admission traitera en cours d'année les candidatures nécessitant une réponse anticipée, par exemple celles liées à une demande de bourse ou de financement. Dans ce cas, le dossier devra être envoyé aussitôt que possible en précisant clairement la date à laquelle la réponse est souhaitée et la raison de cette demande particulière.

Tous les candidats seront avisés de la décision de la commission d'admission par courrier postal pour Paris 7 Diderot. Les candidats retenus recevront une lettre pour Paris 7 avec l'autorisation d'inscription, accompagnée d'informations sur les modalités d'inscription administrative. Cette autorisation ne sera valable que sous réserve de la présentation en septembre des attestations de diplômes.

Les inscriptions administratives auront lieu à partir de septembre sur rendez-vous. La réunion de rentrée est OBLIGATOIRE et aura lieu dans la semaine du 16 au 20 septembre 2013. La date, l'heure et le lieu seront précisés ultérieurement sur les sites du master. La rentrée a lieu le 23 septembre 2013.

Renseignements

La source principale de renseignements pour la filière SR du Master "ISIFAR" est le site web : <http://www.u-paris10.fr/isifar>

La source principale de renseignements pour la filière FI du Master "ISIFAR" est le site web <http://www.math.univ-paris-diderot.fr/formations/masters/isifar/index>

Secrétariats

	Finance - Informatique	Statistique du risque
Master 1	<p>Adresse postale: Université Paris Diderot– Paris 7 UFR de Mathématiques Secrétariat des maters 1 Bâtiment Sophie Germain Case 7012 - 75205 Paris cedex 13</p>	<p>M. Brahim Boughezala</p> <p>Tél : 01 40 97 78 32</p> <p>Fax : 01 40 97 47 59</p> <p>bboughez@u-paris10.fr</p>
Master 2	<p>Mme Catherine Prudlo Tél : 01 57 27 93 06 Fax : 01 57 27 91 40 catherine.prudlo@univ-paris-diderot.fr Bâtiment Sophie Germain, 5^{ème} étage, bureau 555</p> <p>Adresse postale: Université Paris Diderot– Paris 7 UFR de Mathématiques Secrétariat des maters 2 – ISIFAR Bâtiment Sophie Germain Case 7012 - 75205 Paris cedex 13</p>	<p>Accès :</p> <p>Bureau R40, bâtiment G</p> <p>Adresse :</p> <p>Université Paris X – UFR SEGMI 200 avenue de la République 92001 Nanterre Cedex</p>